

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 23/02/2021

COVID-19 : MISE EN ŒUVRE DES MESURES RENFORCÉES DE LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DANS LE DUNKERQUOIS

Point de situation au 23 février 2021

Le 13 février dernier, Michel Lalande, préfet du Nord, Valérie Cabuil, rectrice de l'académie de Lille, et le professeur Benoît Vallet, directeur général de l'Agence régionale de santé, ont décidé de renforcer les mesures sanitaires sur les territoires de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) et de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF).

En effet, l'évolution épidémique de la Covid-19 sur ces territoires s'est dégradée brutalement ces derniers jours tandis que la présence du variant anglais s'est accélérée sur ce territoire.

Point d'étape sur les mesures mises en œuvre au 23 février 2021

- **SANTÉ**

Dépistage

Afin de casser les chaînes de transmission et freiner la circulation du virus, **une campagne de dépistage exceptionnelle** a été mise en œuvre par l'Agence régionale de santé et ses partenaires locaux. Cette campagne a débuté le jeudi 18 et le vendredi 19 février dans le Dunkerquois. Les tests sont accessibles gratuitement, sans rendez-vous et sans ordonnance.

Sur les 2159 tests effectués depuis la semaine dernière à Dunkerque, à Bergues, à Cappelle-Brouck et à Wormhout, 126 se sont révélés positifs.

L'opération à Dunkerque s'est poursuivie ce jour au Kursaal de 9h00 à 17h00.

Vaccination

2 400 doses du vaccin Moderna sont arrivées hier dans le Dunkerquois (Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) et Communauté de communes des Hauts de Flandre

(CCHF)) pour accroître les moyens de lutter contre la pandémie.

4 centres de vaccination permettront de mettre ces doses à la disposition des publics les plus fragiles, **deux centres existants** (le centre hospitalier de Dunkerque (CHD) et la clinique de Flandre à Coudekerque-Branche) et **deux centres temporaires** à la Polyclinique de Grande-Synthe et à la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) à Bergues.

Deux publics sont particulièrement ciblés dans le cadre de cette allocation supplémentaire :

- **les personnes âgées à domicile suivies par des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** (au moins 70 personnes volontaires ont d'ores et déjà été identifiées, certaines bénéficieront à leur demande d'une aide au transport pour se rendre dans un centre de vaccination) ;
- **les personnes particulièrement vulnérables au sein des publics prioritaires** (en particulier les personnes atteintes de pathologies, pour certaines hospitalisées), 450 d'entre elles ont déjà pu prendre un rendez-vous à ce jour et leur recensement se poursuit.

Les doses permettront également d'ouvrir des créneaux de rendez-vous vaccinaux pour les autres publics prioritaires du Dunkerquois et en particulier les personnes âgées de 75 ans et plus.

• **CONTRÔLES**

Les forces de l'ordre sont particulièrement mobilisées sur ce territoire pour s'assurer du respect des mesures sanitaires et du couvre-feu. Les effectifs de police sur la CUD ont ainsi été renforcés d'une compagnie de CRS.

Ainsi, depuis le renforcement des mesures sur le Dunkerquois samedi 13 février, **352 personnes ont été verbalisées pour le non-respect du couvre-feu, de rassemblement sur l'espace public ou encore du port du masque dans l'espace public.**

Parallèlement, les contrôles aux frontières sont également accentués. Ainsi, depuis samedi 13 février, **4 941 personnes ont été contrôlées et 179 personnes verbalisées pour absence de test Covid ou de motif impérieux de déplacement.**

Retrouvez l'ensemble des mesures prises en matière d'éducation sur le site Internet des services de l'État dans le Nord : www.nord.gouv.fr.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Les mesures mises en œuvres sont adaptées et proportionnées à la situation actuelle au niveau local. Elles ont été décidées et sont appliquées en lien avec les élus du territoire. Elles seront réévaluées en fonction de l'évolution de l'épidémie qui fait l'objet d'un suivi permanent.

Dans le contexte sanitaire actuel, **Michel Lalande, préfet du Nord, appelle chacun à la responsabilité et à éviter tout rassemblement, y compris dans des lieux privés.** Il rappelle l'impérieuse nécessité, pour tous, de respecter les gestes barrières, la distanciation physique et le port du masque pour lutter contre la propagation du virus.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)